

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **COSTA EXPANSION** dont le siège social est à NANTES, la somme de **500,00 euros** (Cinq cents euros) représentant la cotisation pour la période du 30 juin 2019 au 29 septembre 2019.

Fait à Paris, le 21 novembre 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

